

distribué pareillement trois feuilles à la fois & au même prix. L'on peut former des volumes de ces différens ouvrages, qui seront toujours précieux aux amateurs du bon goût & de la belle Littérature. Le même Libraire débite aussi régulièrement tous les mois le présent Journal.

V. On nous envoie de *Nancy* ce qui suit. Mr. Guillemin, Doyen de la Faculté de Droit en l'Université de *Pont-à-Mousson*, reçu nouvellement Censeur de l'Académie des Sciences &c. établie par le Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar, y a fait son entrée le 16. Mars, par un Discours, qui lui a mérité les applaudissemens d'une assemblée de Savans qui l'ont entendu. Très-Eloquent & également profond, il a su dans tous les tems se concilier la bienveillance de ses auditeurs. A présent encore il explique, avec non moins de subtilité que d'effets merveilleux, la compilation du Digeste de Justinien. Il reste à dire pour achever son éloge, que sa grande modération lui conservera toujours le glorieux nom de *Pere de la Jurisprudence*.

VI. Le mot de l'Enigme du mois passé est le *Boston*.

E N I G M E.

J' Ai grand nombre de sœurs, & je n'ai point de frere,
Mais des sœurs qui n'ont pas toujours mêmes parens;

Car comme nous naissons en des lieux différens,
De même changeons-nous ou de pere ou de mere.

Mes membres sont couverts d'un long poil invisible,
Et d'écaillés de feu mon corps est tout semé: